

Arrêté du Maire

ARRÊTÉ individuel 2026/14 de Nomination au CCAS

Le Maire de la commune de SAINT-PAUL,

Vu le décret n°95-562 de mai 1995,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés,

Arrête

Article 1 :

Madame Colette NORELLE est nommée membre du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.



Article 2 :

Le présent arrêté sera :

- inscrit au registre des actes de la commune,
- adressé à Madame Colette NORELLE,
- adressé à Monsieur le Préfet de la Corrèze.

Fait à Saint-Paul, le 10 Avril 2026

Le Maire,



Stéphanie VALLÉE



Colette NORELLE